

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 436)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 392

présenté par

M. Olive, M. Daubié, M. Sitzenstuhl, M. Grelier, Mme Liso, M. Vojetta, M. Rodwell,
M. Guillemard, Mme Goetschy-Bolognese, Mme Pouzyreff, M. Adam, M. Perrot, Mme Lemoine
et M. Royer-Perreaut

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 7 BIS, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.